

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau:

X (1) Communauté française

O (1) ~~Libre confessionnel~~

O (1) ~~Provincial et communal~~

O (1) ~~Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau:

Date et signature

Monsieur Jean STEENSELS, Président du Conseil de coordination

2. Intitulé de l'unité de formation:

Coiffure: Maquillage de spectacle : perfectionnement

CODE DE L'U.F	8321 18 U 21 E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION: 805
---------------	-----------------	-----------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation:

Reprises en annexe n° 1 de 1 page

4. Capacités préalables requises:

Reprises en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'unité de formation:

O (1) Enseignement secondaire de :

(1) transition

O (1) ~~qualification~~

du degré : (1) ~~inférieur~~

(1) supérieur

O (1) ~~Enseignement supérieur de type court~~

O (1) ~~Enseignement supérieur de type long~~

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur:

Signature du Président du Conseil supérieur:

6. Caractère occupationnel: O (1) ~~oui~~ X (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement:

Repris en annexe n° 3 de 1 page

8. Programme du (des) cours:

Repris en annexe n° 4 de 2 pages

9. Capacités terminales:

Reprises en annexe n° 5 de 1 page

10. Chargé(s) de cours:

Repris en annexe n° 6 de 1 page

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation: 8321 18 U 21 E1	Code du domaine de formation: 805
---	-----------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation:

Horaire minimum:

<u>1. Dénomination du cours</u>	<u>Classement du cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Technologie	CT	B	20
Pratique professionnelle	PP	L	92
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	28
		Total des périodes	140

12. Réserve au Service d'inspection:

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]:

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

Date:

Signature:

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION (1)

« Maquillage de spectacle : perfectionnement »

Date d'approbation : _____ Date d'application obligatoire : _____ Date limite d'application : _____

Code régime I définitif	Code dom. form.	Intitulé régime I définitif	Code régime I provisoire	Code dom. form.	Intitulé régime I provisoire	Cirso	Code dom. form.	Intitulé régime 2	Niveau	Type form.	Nbre périodes
NEANT		NEANT	NEANT		NEANT			NEANT			
NEANT		NEANT	8321 18 U 21 E1	805	Maquillage de spectacle : perfectionnement	NEANT		NEANT			

S E C T I O N

U F

(1) l'un ou l'autre selon le cas.

1. Finalités de l'unité de formation

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion Sociale, cette unité doit :

1.1.1 Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

1.1.2 Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

A la fin de l'unité, l'apprenant doit être capable, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, de réaliser une prothèse et un masque à partir de matières synthétiques et/ou naturelles sur un modèle vivant et de manipuler l'aérographe dans le cadre d'activités artistiques.

2. Capacités préalables requises

2.1. Capacités préalables requises

L'étudiant sera capable, à partir de documents iconographiques :

- D'identifier les différents critères et éléments significatifs caractérisant un maquillage orienté vers les métiers du spectacle;
- D'identifier les produits, matières et matériels nécessaires à la réalisation d'un maquillage orienté vers les métiers du spectacle;
- De déterminer le type de maquillage à réaliser (maquillages historiques, maquillages de personnages types de théâtre, maquillages spéciaux, body painting);
- Et/ou de fiches techniques, de déterminer l'influence de la (des) lumière(s) sur l'effet d'un maquillage orienté vers les métiers du spectacle.
- Et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, de préparer les produits, matières et matériaux nécessaires à la réalisation d'un maquillage orienté vers les métiers du spectacle et/ou d'un body painting;
- De préparer la peau pour recevoir un maquillage;
- Et avec comme support des documents iconographiques ou des fiches techniques, de réaliser un maquillage orienté vers les métiers du spectacle;
- Et avec comme support des documents iconographiques ou des fiches techniques, de réaliser un body painting.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation "Maquillage orienté vers les métiers du spectacle" (niveau ESI).

3. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail.

4. Programme des cours

4.1 Technologie

A la fin de cette unité de formation, l'étudiant sera capable d'identifier les techniques et savoir-faire en vue de :

- Préparer la peau à recevoir le maquillage et les prothèses :
 - Etude des crèmes spécifiques pour la protection de la peau;
 - Etude des matériaux et produits utilisés pour le moulage, le démoulage et le modelage;
 - Etude des matériaux utilisés pour réaliser des prothèses.

- Fabriquer et utiliser les différents types de moules :
 - Empreinte négative :
 - Préparation du matériau à modeler;
 - Application sur le support à modeler;
 - Démoulage;
 - Sculpture et/ou modelage éventuel(le)(s).
 - Empreinte positive :
 - Par application directe du matériau souple;
 - Par remplissage avec un matériau dur :
 - Démoulage;
 - Sculpture et/ou modelage éventuel(le)(s);
 - Fabrication de la nouvelle empreinte;
 - Démoulage de la prothèse définitive.

- Manipuler l'aérographe.

- L'entretien du matériel.

- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

4.2 Pratique professionnelle

L'étudiant sera capable, selon une ou des procédure(s) établie(s) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et en faisant appel à sa créativité, de :

- Préparer la peau à recevoir le maquillage et les prothèses.
- Fabriquer et utiliser les différents types de moules.
 - Fabriquer un moule négatif :
 - Fabriquer un support plat;
 - Sculpter;
 - Réaliser le moulage;
 - Démouler;
 - Remplir le moule avec de la gélatine (préparer le moule, remplir le moule, ouvrir le moule).
 - Mouler "sur le vif" une partie du corps :
 - Prendre une empreinte;
 - Fabriquer le bloc en plâtre :
 - Réaliser le moule positif;
 - Sculpter la prothèse;
 - Fabriquer le moule en plâtre négatif;
 - Démouler;
 - Nettoyer le moule.
 - Réaliser des moulages "sur le vif" du visage de l'acteur :
 - Prendre l'empreinte (négatif);
 - Fabriquer un moule positif en plâtre.
 - Sculpter la nouvelle physionomie :
 - Modeler la physionomie;
 - Mouler le trait;
 - Démouler;
 - Nettoyer le moule;
 - Fabriquer la prothèse.
- Remplir le moule des prothèses en gélatine.
- Appliquer la prothèse en respectant les techniques de fixation de préparation :
 - De collage;
 - De coloration.
- Enlever la prothèse.
- Réaliser un maquillage du corps : à l'aérographe, en respectant les différentes techniques de manipulation.
- Démaquiller le modèle et nettoyer le matériel utilisé avec les produits appropriés.

5. Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, à partir d'une situation concrète, l'étudiant sera capable de réaliser une prothèse ou un masque sur un modèle vivant au choix, et un maquillage du corps à l'aérographe :

- Sans erreur fondamentale d'ordre pratique;
- En respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- De la finesse de l'exécution des techniques;
- De la créativité;
- De la vitesse d'exécution;
- De la précision du geste professionnel.

6. Chargés de cours

Le chargé de cours sera un enseignant.